

# RAPPORT ANNUEL PRIX DE L'EAU ET QUALITE DES SERVICES ANNEE 2020

# **Préambule**

# Une obligation légale :

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (art. L. 2224-5 du CGCT)

## ... à destination des usagers...

Le rapport annuel est un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers. Il doit pouvoir être librement consulté.

## ... présenté avant le 30 septembre

Ce rapport doit être présenté dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 septembre.

# **Sommaire**

## 1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

- 1.1. Historique
- 1.2. Population desservie
- 1.3. Mode de gestion
- 1.4. Les cinq sources du syndicat
  - 1.4.1. La source de Fontarnaud
  - 1.4.2. La source de Gadet
  - 1.4.3. La source de Labiden
  - 1.4.4. La source de Lenclio
  - 1.4.5. La source Bleue
- 1.5. Les réseaux
  - 1.5.1. Répartition par matériau

# 2. **ACTIVITE 2020**

- 2.1. Distribution
- 2.2. Production
- 2.3. Volumes mis en distribution
- 2.4. Exportations
- 2.5. Importations
- 2.6. Rendement du réseau de distribution
- 2.7. Indices linéaires de consommation et de pertes
- 2.8. Branchements et conduites
  - 2.8.1. Branchements par commune
  - 2.8.2. Linéaires de conduites par commune
- 2.9. Consommations
  - 2.9.1. Consommations par commune
  - 2.9.2. Répartition des consommateurs par volume consommé
  - 2.9.3. Gros consommateurs (> 6000 m3)

### 2.10. Travaux du délégataire

- 2.10.1. Branchements neufs
- 2.10.2. Réparations de fuites

#### 2.11. Travaux de la collectivité

- 2.11.1. génie-civil et hydraulique
- 2.11.2. Renouvellement /renforcements de réseaux
- 2.11.3. Protection des sources

### 3. QUALITE DE L'EAU - ANALYSES

- 3.1. Synthèse qualitative de l'eau brute
- 3.2. Information dureté de l'eau
- 3.3. Synthèse qualitative de l'eau au point de mise en distribution (au réservoir)
- 3.4. Détail des dépassements des limites ou références de qualité eau mise en distribution
  - 3.5. Synthèse qualitative de l'eau distribuée (au robinet)
  - 3.6. Chlorure de Vinyle Monomère

### 4. INDICATEURS FINANCIERS

- 4.1. Prix de l'eau
  - 4.1.1. Tarifs 2019
  - 4.1.2. Facture-type 120 m3

## 4.2. Autres indicateurs financiers

- 4.2.1. Dette du syndicat en capital
- 4.2.2. Montant travaux mandatés en 2020
- 4.2.3. Montant des amortissements effectués
- 4.2.4. Produit vente eau part syndicale 2020
- 4.2.5. Produit vente eau part fermière 2020

## 5. INDICATEURS ISSUS DU DECRET 2007-605

# 1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

### 1.1. Historique

Le Syndicat a été créé le 20 février 1947. Il était alors composé des communes de Fumel, Monsempron-Libos, Condezaygues, Saint Vite, Montayral, Sauveterre la Lémance, Cuzorn, Blanquefort sur Briolance, Saint Front sur Lémance et Soturac.

- 23 décembre 1948 : adhésion de la commune de Loubéjac
- > 11 juillet 1957 : adhésion de la commune de Saint Georges
- > 16 décembre 1959 : adhésion de la commune de Bourlens
- 25 novembre 1961 : adhésion des communes de Masquières, Thézac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Saint Martin le Redon, Touzac
- 22 mars 1968 : adhésion de la commune de Sérignac
- > 13 mars 1973 : adhésion de la commune de Lacapelle-Biron

### 1.2. Population desservie

Le réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat dessert les **21 communes adhérentes** soit environ 18 500 habitants sur 3 départements :

Département de la Dordogne : - Commune de Loubéjac

**Département du Lot : -** Communes de Touzac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Sérignac, Saint Martin le Redon, Soturac

**Département du Lot et Garonne :** - Communes de Montayral, Fumel, Monsempron-Libos, Saint-Vite-de-Dor, Bourlens, Saint Georges, Thézac, Masquières, Blanquefort sur Briolance, Sauveterre la Lémance, Saint Front sur Lémance, Lacapelle-Biron, Cuzorn, Condezaygues.

Le Syndicat des Eaux de la Lémance dessert également certains riverains de communes limitrophes à son périmètre, et alimente en eau potable 10 903 compteurs (10 845 en 2019)

## 1.3. Mode de gestion

Le service d'alimentation en eau potable est assuré par le Syndicat des Eaux de la Lémance pour ses collectivités adhérentes sous la forme d'une gestion déléguée par un contrat d'affermage d'une durée initiale de douze années, signé le 11 décembre 2015.

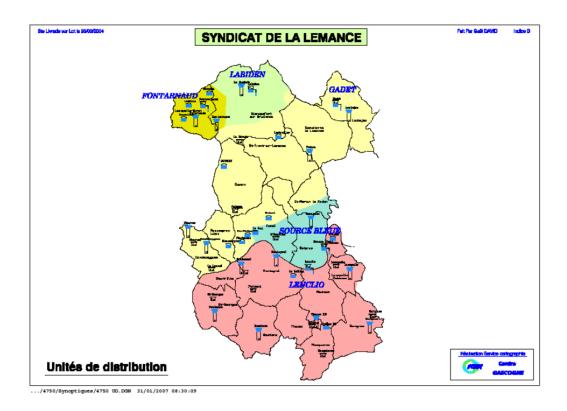
### 1.4. Les cinq sources du syndicat

Le réseau du Syndicat est alimenté par cinq sources :

➤ la Source de Fontarnaud (Lacapelle-Biron)

- > la Source de Gadet (Loubéjac)
- > la Source de Labiden (Blanquefort sur Briolance)
- ➤ La Source de Lenclio (Mauroux)
- ➤ La Source Bleue (Soturac)

Le syndicat est propriétaire d'autres ressources dont l'exploitation a été abandonnée, la source de Gaillardel à Fumel et la source de la Rivièrette à Blanquefort.



# 1.4.1. La source de Fontarnaud

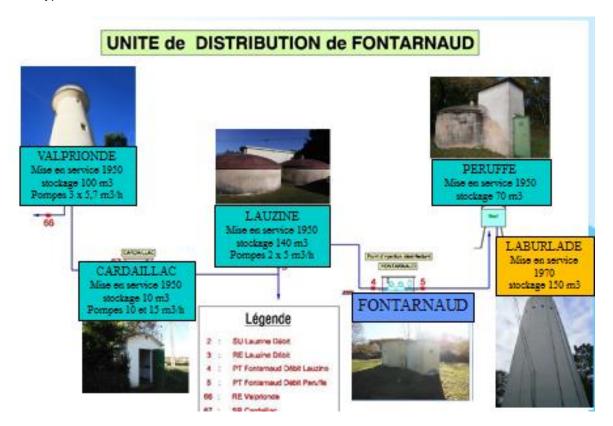


Date de mise en service : 1950

Capacité nominale : 30 m3/h – autorisation de prélèvement 350m3/j

Nature de l'Eau : source

Provenance de l'Eau : Crétacé supérieurType Filière : traitement de désinfection

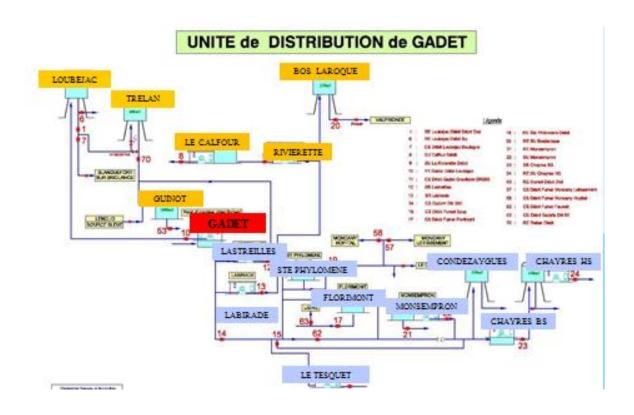


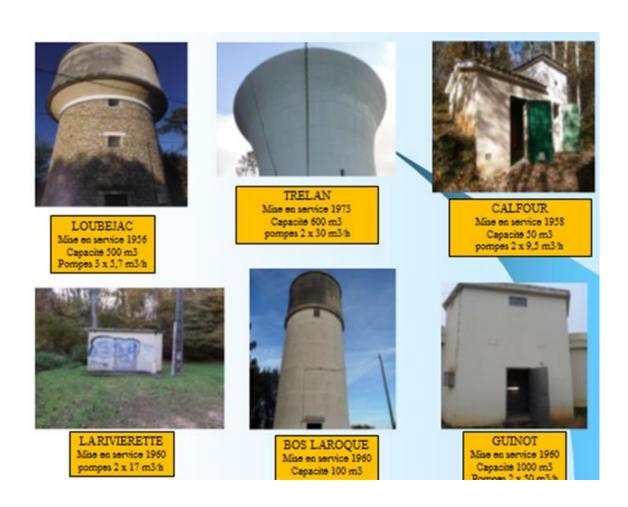
# 1.4.2. La source de Gadet



Date de mise en service : 1950
Capacité nominale : 200 m3/h
Nature de l'Eau : Source

Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur







MONSEMPRON Mise en service 1953 Capacité 200 m3 pompes 2 x 30 m3



CONDEZAYGUES Mise on service 1957 Capacité 200 m3



CHAYRES HS Mise on service 1960 CAPACIT2 150 m3 pompes 2 x 5 m3/h



CHAYRES BS Mise on service 1957 pompes 2 x 7 m3/h



LASTREILLES Mise en service 1990 Pompe 10m3/h



SAINTE PHYLOMENE Mise en service 1973 Capacité 1400 m3 pompes 2 x 30 m3/h



LE TESQUET Mise en service 2000 Capacité 10 m3 2 x 5 m3



LABIRADE Mise en service 1960 pompes 2 x 17 m3/h



FLORIMONT Mise en service 1955 Capacité 700 m3

# 1.4.3. La source de Labiden

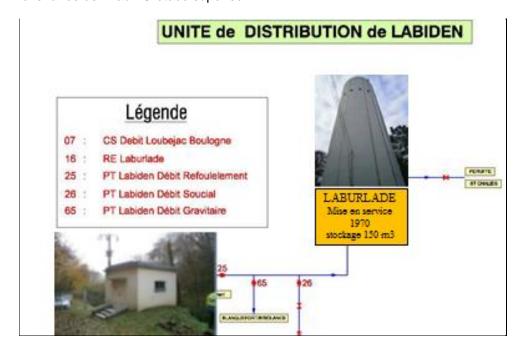


Date de mise en service : 1950

Capacité nominale : 25 m3/h – autorisation de prélèvement 200m3/j

Nature de l'Eau : Source

• Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur



# 1.4.4.<u>La source de Lenclio</u>



Date de mise en service : 1971

• Capacité nominale : 400 m3/h – autorisation prélèvement 3500 m3/j

Nature de l'Eau : Source

• Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur





## 1.4.5.La source Bleue



Date de mise en service : 1994

Capacité nominale : 240 m3/h – autorisation prélèvement 600m3/j

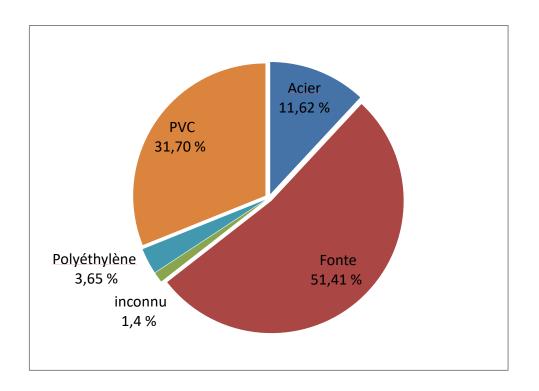
Nature de l'Eau : Source

• Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur



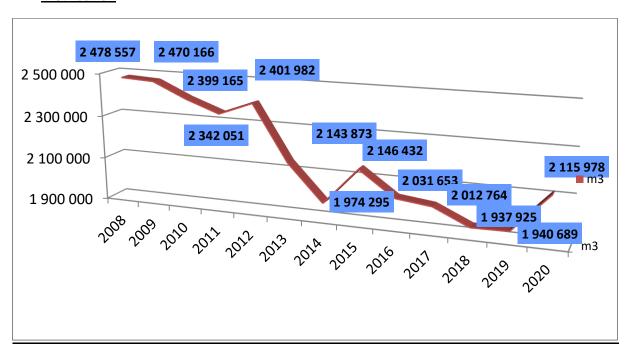
# 1.5. Les réseaux

## 1.5.1. Répartition par matériau



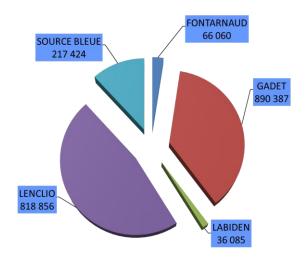
# **2. ACTIVITE 2020**

# 2.1. Distribution

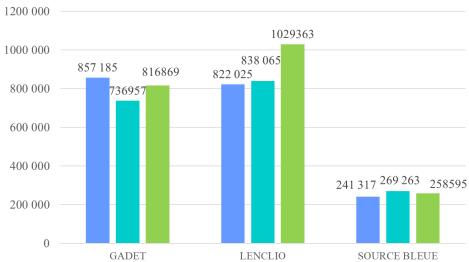


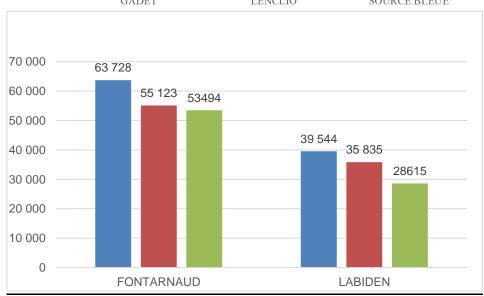
Volumes annuels mis en distribution = volumes produits + volumes exportés - volumes importés

# 2.2. Production: 2 186 936 m3



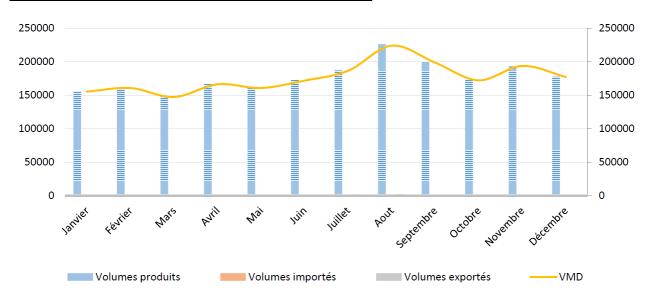
# **Production par station**





# 2.3. Volumes mis en distribution : 2 118 978 m3

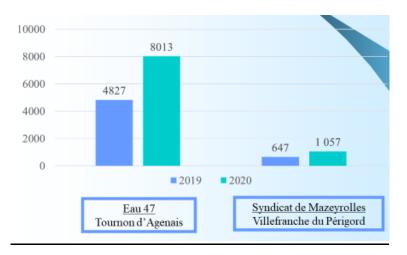
## Représentation graphique des volumes mensuels sur l'année de l'exercice



## 2.4. Exportations : 16 961 m3

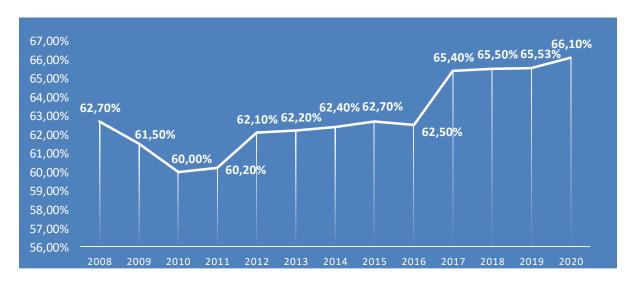


# 2.5. <u>Importations: 9 070 m3</u>

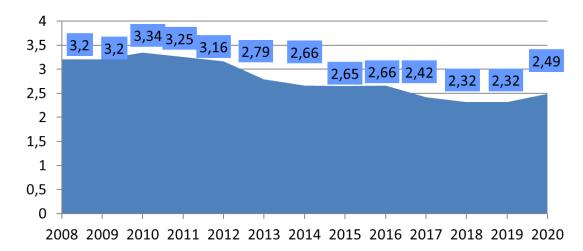


## 2.6. Rendement du réseau de distribution : 66.10 %

Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) x 100 - Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau



# 2.7. Indices linéaires de consommation et de pertes : 2.49



Indice linéaire de perte (ILP) = (volume mis en distribution - volume consommé)/jour/km de réseau.

### 2.8. Branchements et conduites

### 2.8.1. Branchements par commune

commune	2019	2020	commune	2019	2020
Blanquefort/Briolance	339	344	Montayral	1 615	1 633
Bourlens	202	207	Saint Front/Lémance	347	349
Condezaygues	459	456	Saint-Georges	252	252

Cuzorn	489	487	Saint Martin le Redon	144	142
Fumel	2 828	2 838	Saint Vite	567	564
Lacapelle-Biron	299	302	Sauveterre la Lémance	397	395
Lacapelle-Cabanac	124	124	Sérignac	186	191
Loubéjac	209	209	Soturac	420	421
Masquieres	117	118	Thézac	126	129
Mauroux	337	339	Touzac	219	220
Monsempron-Libos	1 169	1 181	Total	10 845	10 901

# **Dont branchements sans consommation**

commune	2020	commune	2020
Blanquefort/Briolance	23	Montayral	67
Bourlens	20	Saint Front/Lémance	11
Condezaygues	14	Saint-Georges	18
Cuzorn	20	Saint Martin le Redon	11
Fumel	199	Saint Vite	28
Lacapelle-Biron	17	Sauveterre la Lémance	18
Lacapelle-Cabanac	9	Sérignac	13
Loubéjac	13	Soturac	22
Masquieres	8	Thézac	3
Mauroux	14	Touzac	8
Monsempron-Libos	56	Total	592

# 2.8.2. Linéaires de conduites par commune (données 2019)

commune	ml	commune	ml
Blanquefort/Briolance	58 840	Monsempron-Libos	38 276
Bourlens	28 166	Montayral	76 246
Condezaygues	29 302	Saint Front sur Lémance	43 560

Cuzorn	49 862	Saint-Georges	31 031
Fumel	96 527	Saint Martin le Redon	17 656
Lacapelle-Biron	32 606	Saint Vite	20 355
Lacapelle-Cabanac	20 890	Sauveterre la Lémance	55 820
Loubéjac	34508	Sérignac	30 169
Masquieres	18 799	Soturac	40 568
Mauroux	40 390	Thézac	22 438
Touzac	10 138	TOTAL	796 164

Moyenne linéaire conduite/branchement = 73,41

# 2.9. Consommations

# 2.9.1. Consommations par commune

commune	2019	2020	commune	2019	2020
Blanquefort/Briolance	37 017	42 259	Montayral	340 209	384 211
Bourlens	33 356	26 043	Saint Front/Lémance	40 904	50 242
Condezaygues	36 943	43 586	Saint-Georges	24 120	27 429
Cuzorn	47 683	57 650	Saint Martin le Redon	12 550	12 008
Fumel	227 899	249 777	Saint Vite	46 872	53 983
Lacapelle-Biron	24 527	27 054	Sauveterre la Lémance	36 605	42 577
Lacapelle-Cabanac	13 407	15 593 Sérignac		25 173	23 426
Loubéjac	26 157	32 903	Soturac	43 765	51 351
Masquieres	17 025	16 965	Thézac	17 166	21 594
Mauroux	42 857	54 684	Touzac	43 977	29 506
Monsempron-Libos	96 508	96 441	Total	1 234 896	1 389 282

# 2.9.2. Répartition des consommateurs par volume consommé (10 845 branchements)

consommation	Nombre branchements	Total m3
< 500 m3	10 705	877 560
entre 500 et 6 000 m3	188	288 041
> 6 000 m3	10	283 551

## 2.9.3. <u>Gros consommateurs (> 6000 m3)</u>

commune	client	2019	2020
Fumel	Hôpital rural	6 236	17 360
Loubéjac	Château de Sermet		7 368
Montayral	Ets Leclerc		6 593
Montayral	Lactalis Nestlé Ultra Frais	137 976	139 939
Montayral	Roucadil	20 774	28 339
Montayral	Fromagerie la Lémance	31 685	50 548
Mauroux	Particulier		8 848
Mauroux	SAS Village du Soleil	6 419	10 216
Sauveterre-la-Lémance	LHOIST		7 064
Saint Front sur Lémance	EARL LE GENDROU		7 276

## 2.10. Travaux du délégataire

Le contrat d'affermage prévoit que les travaux d'entretien et réparations sont exécutés par le délégataire

# Le remplacement à l'identique de matériel est à la charge :

## - du délégataire pour les biens suivants :

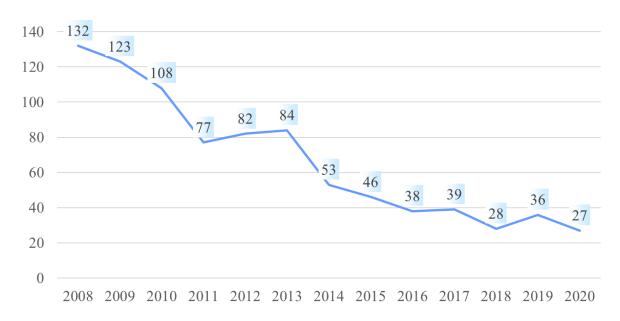
- matériel tournant, accessoires hydrauliques, compteurs, équipements électriques, menuiserie, serrurerie, clôtures et plomberie
- canalisations (en deçà d'une longueur de 6 mètres)

## - du syndicat pour les biens suivants :

- ouvrages de génie civil
- canalisations (au-delà d'une longueur de 6 mètres) et branchements

# Les travaux d'extension ou de renforcement sont à la charge de la collectivité

2.10.1. <u>branchements neufs</u>



2.10.2. <u>Réparations de fuites :</u>

229 fuites réparées : 147 sur conduites, 82 sur branchements

commune	nombre	commune	nombre
Blanquefort/Briolance	7	Montayral	47
Bourlens	8	Saint Front sur Lémance	7
Condezaygues	4	Saint-Georges	6
Cuzorn	11	Saint Martin le Redon	1
Fumel	48	Saint Vite	2
Lacapelle-Biron	8	Sauveterre la Lémance	12
Lacapelle-Cabanac	4	Sérignac	3
Loubéjac	14	Soturac	4
Masquieres	7	Thézac	1
Mauroux	16	Touzac	1
Monsempron-Libos	18		

# 2.11. <u>Travaux de la collectivité</u>

# 2.11.1. génie-civil et hydraulique

En 2020, la collectivité a finalisé les travaux regroupés dans le marché 2019 réservoir Loubéjac :

- Sécurisation du site du réservoir
- Remplacement de tous les garde-corps existants y compris dépose,
- évacuation, fourniture et mise en œuvre de garde-corps en INOX, plinthes et
- Fourniture et mise en œuvre d'une plateforme caillebotis de 6m² sur le dernier
- palier y compris toutes sujétions d'ancrages de type IPN et de mise en sécurité.
- Remplacement de l'échelle existante
- Fourniture et mise en œuvre d'une crinoline et d'une ligne de vie
- Remplacement de la trappe haute existante par une trappe articulée
- Renouvellement des canalisations intérieures

## 2.11.2. renouvellement /renforcements de réseaux

	travaux	linéaire renouvelé (ml)
1	Saint Vite Montayral - avenue de Cézérac	745
2	Sérignac - Ferrières Dalou	2 109
3	Soturac Rivière	110
4	Blanquefort Aux Cayroux	945
5	Bourlens Tournon	
6	Fumel Léon Blum	919
7	Masquières Loubatière	1 218
8	Cuzorn - Janouga	868
9	Fumel Léon Blum - travaux complémentaires	50
10	Loubéjac les Estieux	314
11	Loubéjac le Tournier	2 015
12	Monsempron-Libos Bezombes	75,20
13	Bonaguil	53
14	pont de Libos	140
	total	9 561,20

#### 2.11.3. Protection des sources

Le Syndicat veille à protéger ses ressources en les dotant des périmètres de protection prévus par le Code de la Santé Publique :

- le périmètre de protection immédiate : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation de l'ouvrage.
- le périmètre de protection rapprochée : secteur plus pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription
- le périmètre de protection éloignée : ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage
- les captages de la Source Bleue, de Lenclio de Fontarnaud et de Labiden sont dotés de périmètres de protection celui de Gadet (hydrogéologue désigné) est en cours.

Par ailleurs, l'engagement n°101 du Grenelle de l'environnement prévoit de protéger l'aire d'alimentation des 500 captages les plus menacés. Lenclio est un captage Grenelle. Un plan d'action territorial a été mis en place en 2014 et s'est achevé fin 2018.

# 3. QUALITE DE L'EAU - ANALYSES

## 3.1. Synthèse analyse eau brute

	TOTAL ANNUEL			
Nature de l'analyse	Nombre échantillons Nombre échantillons anal analysé ARS exploitant			
Bactériologique	5	0		
Physico-chimique	5	7		
Nombre total d'échantillons	5	7		

## 3.2. Information dureté de l'eau

La dureté de l'eau est la concentration en calcium et en magnésium dans l'eau. Elle se mesure en degré français (°F) pour un litre d'eau.

1 °F correspond à 4 mg de calcium et 2,4 mg de magnésium pour un litre d'eau.

Eau très peu calcaire : dureté < ou = à 8 °F</li>
Eau peu calcaire : 8 °F < dureté < ou = 20 °F</li>
Eau calcaire : 20 °F < dureté < ou = 30 °F</li>

• Eau très calcaire : > 30 °

## Mesures pour les sources du Syndicat

Lenclio : 36° F – eau très calcaire
Gadet : 21° F – eau calcaire

Source Bleue: 21.1° F – eau calcaire
 Labiden: 18.7 ° F – eau peu calcaire
 Fontarnaud: 24.2° F – eau calcaire

# 3.3. Synthèse qualitative au point mise en distribution (au réservoir)

	TOTAL ANNUEL					
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité			
Contrôle sanitaire	Contrôle sanitaire					
Bactériologique	7	7	100			
Physico-chimique	7	6	85			
Nombre total d'échantillons	7	6	85			
Surveillance de l'exploitant						
Bactériologique	0	0	-			
Physico-chimique	18	17	94			
Nombre total d'échantillons	18	17	94			

# 3.4. Détail des dépassements des limites ou références de qualité eau mise en distribution

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Mauroux Lenclio	12/05/20	métolachlore	μg/l	0,1	0,29
Station de Gadet	29/10/20	Métolachlore ESA	μg/l	0,1	0,11

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Labiden	15/04/20	Équilibre calco- carbonique	X	1-2	0
Fontarnaud	15/12/20	Métolachlore ESA	μg/l	1-2	3

# 3.5. Synthèse qualitative de l'eau distribuée (au robinet)

	TOTAL ANNUEL			
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité	
Contrôle sanitaire				
Bactériologique	63	63	100	
Physico-chimique	66	63	95	
Nombre total d'échantillons	66	63	95	
Surveillance de l'exploitant				
Bactériologique	0	0		
Physico-chimique	14	12	85	
Nombre total d'échantillons	14	12	85	

# Dépassement des références de qualité

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Réseau Loubéjac	27/07/20	Métolachlore ESA	μg/l	0,1	0,11
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	02/11/20	Métolachlore ESA	μg/l	0,1	0,12
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	02/11/20	Métolachlore	μg/l	0,1	0,13
Réseau Mauroux	19/11/20	Chlorure de Vinyle	μg/l	0,5	0,69
Réseau Saint Georges	19/11/20	Chlorure de Vinyle	μg/l	0,5	0,92

Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	23/11/20	Métolachlore ESA	μg/l	0,1	0,11	
--------------------------------------	----------	------------------	------	-----	------	--

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Réseau Mauroux	22/07/20	Température de l'eau	°C	25	25,4
Réseau Fumel	29/07/20	Température de l'eau	°C	25	26
Réseau Saint Vite	29/07/20	Température de l'eau	°C	25	26
Réseau Condezaygues	29/07/20	Température de l'eau	°C	25	26
Réseau Saint Martin	03/08/20	Température de l'eau	°C	25	25,6
Réseau Fumel	03/08/20	Température de l'eau	°C	25	25,6

## 3.6. Chlorure de Vinyle Monomère

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit chimique purement synthétique, reconnu cancérigène. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé.

La présence de CVM dans l'eau potable peut provenir soit d'une contamination de la ressource en eau, soit d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC.

Les matériaux en PVC antérieurs à 1980 peuvent avoir potentiellement une teneur en CVM résiduel élevée, et sont ainsi les seuls à pouvoir induire une migration de CVM dans l'eau.

Le relargage du CVM dans l'eau à partir des canalisations en PVC augmente avec :

- le linéaire des tronçons de canalisations en PVC qui relarguent,
- la température de l'eau,
- la teneur en CVM résiduel initiale dans ces tronçons,
- le temps de séjour de l'eau dans ces tronçons.

#### Autocontrôles CVM:

Commune	secteur	Date	valeur limite	résultat	température
Sérignac	Callepe Bas	19/11/20		0,36	16,2 °
Thézac	Malcoussel		0.5	<0,004	16,3 °
Mauroux	Le Castagne		0,5 μ 0,69	18,1 °	
Saint Georges	Barthes			0,92	14,6 °

Saint Georges	Mérial		0,41	13,1 °
Lacapelle-Cabanac	Combe de Filhol		0,21	15,1 °

# 4. INDICATEURS FINANCIERS

# 4.1. Prix de l'eau

Le prix de l'eau comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau.

Le délégataire perçoit également une part fixe et une partie proportionnelle à la consommation d'eau révisable dans les conditions fixées par le contrat d'affermage par une formule d'indexation

Prix délégataire = prix de base x coefficient d'indexation K

« K » calculé pour la facturation 2020 s'élève à 1,0602 (1,0398 en 2019)

## Tarifs 2020

Tarif bleu	Part collectivité	Part fermier			
Part fixe	52,16	35,35			
Part proportionnelle	1,0598	0,7143			
Tarif jaune	Part collectivité	Part fermier			
Part fixe	345,81 €	216,28			
Part proportionnelle	0,4622 €	0,4887€			
Tarif vert	Part collectivité	Part fermier			
Part fixe	916,15 €	540,70			
Part proportionnelle	0,3719 €	0,4783 €			
Préservation des ressources agence de l'eau	0,1151 €				
Lutte contre la pollution	0,33 €				
TVA	5.5 %	/ <sub>6</sub>			

# 4.1.1. Facture-type 120 m3

	nombre	collectivité	fermier	Total
Part fixe	1	52,16	35,35	87,51 €
m3	120	1,0598	0,7143	212,89 €
Préservation des ressources /	120	0,1151	13,81 €	
Redevance pollut	120	0,33	39,60 €	
			353,81 €	
TVA 5.5 %				19,46 €
	373,27 €			

Rappel facture 2019 : 369.74€

## 4.2. Autres indicateurs financiers

## 4.2.1. Dette du syndicat en capital au 31/12/20

= 522 140,61 €

## 4.2.2. Montant travaux mandatés en 2020 :

= 1 410 360,91 €

### 4.2.3. Montant des amortissements effectués :

= 912 134,41 €

## 4.2.4. Produit vente eau part syndicale 2020 :

= 1 772 204,35 €

## 4.2.5. Produit vente eau part fermière 2020 :

= 1 271 826,49 €

# **5. INDICATEURS ISSUS DU DECRET 2007-605**

Depuis 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service doit intégrer de nouvelles données, les indicateurs de performance, qui alimentent une base nationale.

Codo ficho		Indicatory do norform	2000	Vol	our de l'indicateur		
Code fiche		Indicateur de perform	ance	Val	eur de l'indicateur		
D 102.0		Prix TTC du service d'eau po pour 120 m3 au 01/01			3,16 €/m3		
D102.0		Prix TTC du service d'eau po pour 120 m3 au 01/0			3,11 €/m3		
Code fiche		Indicateur de perforn	nance	Va	leur de l'indicateur		
P 101.1		Taux de conformité des prélè les eaux distribuées réalisés contrôle sanitaire par rapport qualité pour ce qui concerne la	s au titre du aux limites de		100 %		
P102.1		Taux de conformité des prélè les eaux distribuées réalisés contrôle sanitaire par rapport qualité pour ce qui concerne le physico-chimique	s au titre du aux limites de es paramètres		94,1 %		
P103.2		Indice de connaissance et patrimoniale des réseaux d'			100		
P104.3		Rendement du réseau de d	distribution		éseau de distribution 66,10 %		66,10 %
P105-3		Indice linéaire des volumes r	non comptés		s volumes non comptés 2,60 m3/kn		2,60 m3/km/j
P106-3		Indice linéaire de pertes en réseau 2,49 m		2,49 m3/km/j			
P110-3		Indice linéaire de consor	mmation		4,84m3/j/km		
Code fiche	ln	ndicateurs de performance	Donnée élémentair		Valeur des données élémentaires		
P107.2		ux moyen de renouvellement s réseaux d'eau potable : 1,17 %	longueur cum du linéaire canalisation: réseau de des renouvelé au des années N	de s du sserte cours	46 783 ml		
			Longueur du r de desserte 31/12/N	au	796,769 km		
	Montant en e des abandor Montant des abandons de créances		s de	3 748 €			
P109.0	P109.0 créances ou des versements à un fond de solidarité (y		Volume conso (y compris VE l'année calen de l'exerci	G) sur daire	1 254 063 m3		
D.454.0	Ta	ux d'impayés sur les factures	Montant impay 31/12/20		135 612,99		
P 154,0		u de l'année précédente : 3,91	Chiffre Affaire	s TTC	3 464 317		